

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 31/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 décembre 2018**

**OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES SUR LE
BUDGET PRINCIPAL**

L'an deux mille dix huit et le dix décembre à 14 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET

Étaient absents : MME Valérie CHAYLA

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget principal de l'exercice 2018 :

Fonctionnement

Dépenses

Chap 011

6262	+ 500
6064	+ 500
6232	+ 500
60612	+ 500

Recettes

Chap 74

7411	+ 2 000
------	---------

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 10/12/2018
Le Maire

